

Informations de base	
2018/0160(COD) COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	Procédure terminée
Commerce de certains biens susceptibles d'être utilisés en vue d'infliger la peine capitale, la torture ou d'autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Codification Subject 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général 6.20.02 Contrôle des exportations/importations, défense commerciale, obstacles au commerce	

Acte final	
Regulation 2019/0125 OJ L 030 31.01.2019, p. 0001	Résumé